Composition Première: D. Vandanjon

Sujet : La France face à son empire colonial au XX^{e} siècle.

b1^{ère} étape : J'analyse les termes du sujet *(en jetant des notes sur un brouillon, à propos de chaque terme !)*

La France= une **puissance** colonisatrice et mondiale ; la 2ème puissance coloniale après le R.U.
Son empire colonial= il évolue ! apogée vers 1930 (exposition coloniale de 1931), étendu sur 3 continents ;
XX^{e} siècle= de 1914 à la fin des années 60 pour ce sujet (indépendance des colonies africaines)
« face à »= quels rapports la France entretient-elle avec ses colonies ? (problématique)

On prendra bien garde à l'intitulé du sujet: ici, le mot « clef » c'est « face à », qui détermine le fil conducteur de la composition ; comment évoluent les rapports entre la France et ses colonies ?
Se poser des questions : est-ce le même sujet de dire « les colonies face à la France au 20ème siècle » ?

2ème étape : je réfléchis à un plan :
Comme la période est longue, il y aura forcément des étapes chronologiques : la coupure peut se faire autour des années 60 : décolonisations africaines ; donc, il y aurait au moins 2 parties : colonisation avant les indépendances, puis indépendances et conséquences :



Plan proposé *(à compléter):*

1. **L'empire colonial français**
   - 1.1. Description
     - *1.1.1.* …… *(servez-vous de ce qui est souligné dans la correction pour trouver de quoi il convient de parler ici !)*
     - 1.1.2. L'apogée : l'exposition coloniale de 1931
   - 1.2. ……..
     - 1.2.1. le personnel d'administration
     - 1.2.2. le statut de l'indigénat
     - *1.2.3. les autres colonies*



2. **Les colonies s'émancipent**
   - 2.1. Les causes
   - 2.2. ……
   - 2.3. ……

3ème étape : je rédige ! Je sais que certains mots précis de vocabulaire – qu'il faut définir- sont attendus par le correcteur : colonie, impérialisme, décolonisation (émancipation), statut, pacte colonial, indigénat, DOM

Voici la correction de l'introduction, de la 1ère partie, et de la conclusion : *à vous de rédiger la 2ème partie ! Pour cela, aidez-vous de votre cours, et du manuel p. 268 à 271+p. 276 à 283 + résumé p. 290*

(Introduction)
Je souligne les phrases qui répondent aux questions : Où, Quand ? quoi ?
J'encadre la phrase qui annonce le problème.
Je surligne au fluo les phrases qui annoncent le plan :

« La France a constitué dès la fin du 19ème siècle un immense empire colonial, avec lequel elle entretient des rapports particuliers. Au 20ème siècle, ces rapports évoluent considérablement : après avoir fêté l'apogée de son empire colonial en 1931, la France doit faire face, à la fin de la 2ème Guerre mondiale, aux mouvements d'émancipation de ses colonies : comment réagit-elle ?
L'étude des rapports de la France avec ses colonies autour de 1931 sera donc suivie de l'exposé des mouvements d'émancipation des colonies françaises. Cela permet de faire le point sur les nouveaux rapports entre la France et ses anciennes possessions outre-mer. »

Remarque avant de se lancer dans la rédaction *: chaque partie développe le plan trouvé, en expliquant, et en illustrant par un ou deux exemples précis : dans la partie qui est déjà rédigée, souligne les idées expliquées, et encadre les exemples. A côté de chaque §, note le numéro du plan qui est détaillé !*
Inutile d'en faire trop : en italiques, ce que l'on peut aisément supprimer, sans nuire à la qualité du devoir !

Composition Première: D. Vandanjon

Sujet : La France face à son empire colonial au XX^{e} siècle.

(1ère partie: du début du 20ème siècle au milieu du 20ème siècle : l'empire colonial français)

Au début du 20ème siècle, la France a imposé sa domination politique à des territoires lointains qu'elle exploite économiquement et dont elle tire une partie de ses richesses. Ces territoires, des colonies, sont répartis sur les 3 continents : *en Amérique, ce sont les restes de son premier empire colonial, hérité des conquêtes du 16ème et 17ème siècle : la Martinique, la Guadeloupe, la Guyane. En Afrique, la France occupe la partie ouest, et le centre (AOF et AEF) ; dans l'océan Indien, elle possède une partie de la Somalie, Djibouti, Madagascar et La Réunion. En Asie, elle possède un immense domaine appelé « Indochine », regroupant d'anciens royaumes. Et dans la Pacifique, des îles tropicales, comme la Polynésie française.*

Fière de cet empire, le 2ème en taille et en population derrière celui du Royaume-Uni – *11 M. de km2 et 110 M. d'habitants-,* la France célèbre en 1931 sa puissance à l'occasion de l'Exposition coloniale de 1931 au Parc de Vincennes. *Cette manifestation est l'occasion de mener une intense propagande en faveur des « bienfaits » de la colonisation ;* le succès est réel, avec plusieurs centaines de milliers de visiteurs qui défilent sans discontinuer pendant plusieurs semaines.

C'est l'occasion de célébrer la manière dont sont administrées les colonies : la France s'appuie sur un personnel administratif et militaire peu nombreux, mais formé dans des « écoles coloniales » qui produisent des gouverneurs et des administrateurs. Son armée est chargée de maintenir l'ordre, en se faisant aider, au besoin, par des troupes recrutées sur place comme les « tirailleurs sénégalais ». La France s'appuie aussi sur les élites indigènes, qu'elle envoie se former en métropole : ce sera le cas de Hô-Chi-minh, ou de Léopold Sédar Senghor.

Les colonies ne sont pas toutes administrées de la même façon : la plupart d'entre elles obéissent au statut de l'indigénat : les droits des « Indigènes », donc des habitants originaires des colonies, sont réduits par raport à ceux des Français nés en métropole. Cependant, la France y développe aussi l'alphabétisation, en langue française, la médecine.

D'autres colonies sont administrées tout en maintenant les pouvoirs locaux en place: ce sont, par exemple, celles issues d'un mandat de la SDN (Société des Nations) après la 1ère Guerre mondiale : la Syrie, le Liban, ou encore les protectorats (Maroc, Tunisie, Comores avant 1912)



(Partie 2) Pourtant, à partir de la fin de la 2ème guerre mondiale, cet impérialisme français est remis en cause dans les colonies. (… : *à développer vous-mêmes !)*



« En fin de compte, l'indépendance ou l'émancipation des colonies ne dissout pas totalement les liens économiques, et même poltiques qui unissaient les anciennes colonies à leur métropole.
Ainsi, les DOM, et même les TOM, ont choisi plutôt un renforcement de leur attachement à la France, dont témoigne par exemple leur balance commerciale. Récemment, l'île de Mayotte a même souhaité renforcer ce lien en réclamant, et en obtenant le statut de 5ème Département d'outre-Mer.
Quant aux autres territoires, en Afrique en particulier, ils ont souvent choisi la langue française comme langue officielle, intégrant de fait l'espace de la « Francophonie ». Leurs transactions économiques se font préférentiellement avec la France, et l'Europe au moyen d'accords commerciaux privilégiés : les accords ACP par exemple. »

De quel type de conclusion s'agit-il ? conclusion-bilan ▭ *élargissement du sujet* ▭

Répond-elle au problème posé en introduction ? oui ▭ *non* ▭

De Gaulle : *« Prétendre qu'ils sont Français ou qu'ils veulent l'être, c'est une épouvantable dérision. »*
(propos tenus en décembre 1959, à propos de l'autodétermination de l'Algérie)